



Chers Chartroussins,

Après environ 20 mois d'exercice de notre mandat municipal, ce bulletin municipal est l'occasion pour nous de faire un bilan à mi-parcours de notre activité et de donner les perspectives d'actions pour l'année 2019 : améliorer l'accueil et le cadre de vie, donner accès à la culture et renforcer les liens sociaux, offrir des services publics de qualité et gérer le patrimoine communal, protéger notre environnement, développer l'accueil et le tourisme, etc. Toutes les actions que nous menons contribueront au développement harmonieux de notre « village-station » de Saint Pierre de Chartreuse. Cette vision partagée de « village-station » se forge progressivement au gré des rencontres et échanges avec les habitants, les jeunes, les sages, les associations, les entreprises et les partenaires institutionnels. Elle s'inscrit dans le Projet de Territoire actuellement développé par la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse et les autres partenaires comme le Parc de Chartreuse ou le Département de l'Isère. Nous voulons faire de Saint Pierre de Chartreuse ce « village-station » accueillant, où il fait bon vivre, en améliorant la qualité de vie pour tous ses habitants, tout en assurant son rayonnement économique et touristique.

Vous êtes nombreux à exprimer votre envie de "bien vivre-ensemble", dans le Bourg et dans les hameaux : c'est le lien social, c'est le partage, c'est le respect entre les générations, c'est aller au-delà de nos différences pour vivre des expériences communes. Cela veut dire beaucoup pour moi !

Je tiens ainsi à saluer et à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux sans qui rien ne serait possible, qui nous accompagnent dans ce projet pour Saint Pierre de Chartreuse et qui sont prêts à « vouloir et oser ». L'avenir de Saint Pierre de Chartreuse nous (vous) appartient !

Je vous souhaite à tous de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous **le samedi 5 janvier 2019 à 11h** à la salle des fêtes pour la cérémonie des vœux municipaux.

Stéphane GUSMEROLI, Maire
et les Conseillers Municipaux
de Saint Pierre de Chartreuse



Gouvernance municipale

La gouvernance municipale, que nous avons mise en place dès le début de notre mandat, a pour fonction de créer et de faire vivre les liens capables de valoriser les intelligences individuelles et de les constituer en une intelligence collective. Ces liens sont polarisés par le Conseil des Jeunes, le Conseil des Sages, les ateliers-projets et les Correspondants des hameaux. Le Maire est directeur de cette gouvernance et tous les élus en sont les acteurs centraux pour accéder au plus vite et au plus concret au cœur des Chartroussins par la réalisation des projets pour lesquels ils sont missionnés.

La Lettre Municipale

Chaque mois, nous publions une Lettre Municipale, pour vous informer sur les décisions prises en Conseil Municipal, sur les développements des projets, sur les travaux. Nous y incluons également des informations sur l'intercommunalité, sur l'actualité, sur les événements, sur les actions associatives qui ont lieu dans le village. Vous pouvez recevoir cette lettre par email (en vous inscrivant sur le site internet de la mairie). Vous pouvez aussi venir récupérer un exemplaire papier directement à la mairie. Tous les exemplaires précédents sont disponibles sur le site internet ou consultables à l'accueil de la mairie.

DATE DE PUBLICATION : le samedi suivant le Conseil municipal du mois

Actions menées en 2017 / 2018

Rétablissement des finances communales:

Le budget communal a été ramené à l'équilibre à la fin 2017, en s'appuyant sur des aides exceptionnelles de l'Etat et du Département de l'Isère, par une réduction des dépenses, par une hausse des impôts locaux et par une vente de biens communaux. L'action budgétaire 2018 s'est concentrée sur le rattrapage du retard d'entretien des routes, des bâtiments, des véhicules municipaux, de la piscine, et des chemins agricoles et forestiers. Des subventions ont été obtenues pour l'entretien des routes et des forêts communales.

Des évolutions de personnel ont été opérées en 2018 au sein de la collectivité, pour garantir un meilleur niveau de services publics et notamment renforcer l'action des services techniques, ce qui induit une augmentation relative des dépenses de personnel. Bienvenue à Fabien Gelas (nouveau responsable du centre technique municipal) et à Damien Delaye (nouveau cuisinier à l'école).

Un suivi strict et régulier du budget est en permanence réalisé par les services communaux pour maîtriser cet équilibre financier fragile.

Les années 2019 et 2020 resteront encore délicates en matière de gestion financière, devant assumer notamment le rachat des locaux en portage depuis 2011 (Salle Saint Michel et appartement Fenoy : environ 300 000 €) et la réparation de la route du Col de Coq (environ 85 000 € HT à la charge de la Commune).

Amélioration de l'accueil et du cadre de vie pour tous:

Réfection des routes communales comme notamment la route de la Frechette/Mollard Bellet, mise en place d'un alternat et d'une zone 30 à Cherlieu/Michallets, réalisation de marquages au sol sur le parking de Baffardière, remise en service du ramassage des encombrants, changement des équipements de la piscine municipale (bloc de chauffage, liner dans le petit bassin), installation de pergolas et de mobiliers de loisir à la piscine, refonte des tarifs et accès à la piscine tels que le Conseil des Jeunes l'a proposé, rénovation du système de chauffage de l'église du Bourg, renouvellement des ordinateurs de l'école.

Soutenir les projets partenariaux:

Le Plan local d'urbanisme intercommunal est en cours de finalisation par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. Le projet d'aménagement du Col de Porte et plus globalement de gestion du domaine nordique de Chamechaude se met en œuvre progressivement (entretien des pistes, couverture du stade de biathlon, ouverture d'une salle hors-sac cet hiver 2018/2019).

Les phases préalables du projet de Maison du Parc de Chartreuse et d'Office de tourisme intercommunal sur le Plan de Ville ont été lancées, pour une mise en service du bâtiment en 2020.

Protéger l'environnement:

Une borne de recharge pour véhicule électrique a été implantée Place de la Mairie. Le service d'autostop organisé a été déployé en Chartreuse, pour faciliter les déplacements et réduire l'usage de la voiture individuelle. Un diagnostic énergétique des bâtiments communaux a été réalisé, avec l'engagement d'une première action d'amélioration (régulation des températures à l'école).

Développer l'agriculture et la forêt:

Pour faciliter l'accès aux pâturages, le chemin du Crêt du Chameau (Martinière) a été reprofilé et empierré avec plus de 70 tonnes de pierres. Une convention a été signée avec l'ONF, pour la surveillance des chemins communaux lors d'exploitations forestières.

Des travaux d'entretien des parcelles et des pistes forestières ont été engagés ou programmés. L'affouage a été remis en place, qui a permis en 2018 à 18 Chartroussins de débiter 37 m³ de bois de chauffage.

Promouvoir la Culture et accompagner les associations:

Depuis septembre 2018, les élèves bénéficient d'une antenne jeunesse de la bibliothèque municipale, à l'école de Saint Hugues. En 2018, un soutien financier de 5000 €, complémentaire au budget alloué aux associations, a été accordé par la Municipalité pour accompagner la réalisation de spectacles à la salle des fêtes.



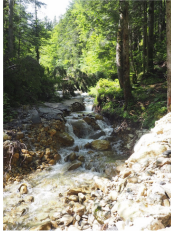
Renforcer les liens sociaux: Animées par l'équipe périscolaire, des activités inter-générationnelles se tiennent toutes les semaines à l'école de Saint Hugues, depuis la rentrée 2017/2018, pour le plus grand bonheur des jeunes et des anciens. Par ailleurs, les hameaux s'organisent actuellement pour créer, en leur sein et entre eux, par les correspondants de hameaux, des espaces de dialogues et d'échanges.



Projets 2019

Offrir des services publics de qualité et gérer le patrimoine communal

Entretien des routes communales et leurs accotements, route Col de Coq: De nombreuses interventions sont programmées sur l'année 2019 en matière d'entretien des routes communales et de leurs accotements : Après un premier dégagement des arbres réalisé en décembre 2018, le chantier de remise en état de la route du col du coq devrait commencer au printemps 2019. Les tronçons de routes affaiblies suite aux fortes pluies de l'hiver dernier seront réparés.



Accompagnement fibre optique du Département de l'Isère: A partir de l'année 2019, le Département de l'Isère réalisera les infrastructures nécessaires au raccordement par fibre optique de tous les foyers de la Commune (construction d'un bâtiment technique aux Bargettes, déploiement des réseaux, réalisation des premiers branchements à partir de fin 2019, ...)



Améliorer la qualité de l'eau potable (protection des captages, ...): En réponse aux obligations réglementaires posées depuis 2011, la Municipalité va engager un programme de travaux visant à protéger les captages d'eau potable et ainsi garantir une eau de qualité aux habitants. Les principaux captages (Fontaine Noire, Le Banchet) feront l'objet d'une intervention en 2019.



Actualiser le plan pluriannuel de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement: En 2019, le réseau d'eau potable aux Cottaves sera amélioré, en même temps que la mise en conformité de la protection incendie de ce hameau et des Guillets.

Entretien des cimetières de Saint Pierre et Saint Hugues et réaliser un columbarium à Saint Hugues: Suite à de nombreuses demandes, un columbarium sera réalisé au cimetière de Saint Hugues et un chantier participatif d'entretien des cimetières de Saint Pierre et Saint Hugues sera organisé dès le printemps.

Développer l'accueil et le tourisme

Définir un projet pour Le Bourg, en lien avec l'accueil de la Maison du Parc de Chartreuse et d'Office de tourisme intercommunal Cœur de Chartreuse sur le Plan de Ville: En lien avec l'accueil de la Maison du Parc de Chartreuse et de l'Office de tourisme intercommunal Cœur de Chartreuse sur le Plan de Ville, nous définirons un projet pour le Bourg : Accueillir les équipements publics structurants et les fonctions de centre-bourg, rendre le cœur de village attractif, relier les pôles entre eux, permettre un parcours piéton sécurisé, organiser la circulation, ... Cette démarche sera l'occasion aussi de déterminer les fonctions de l'ancienne mairie à partir de 2020 : vers un pôle associatif, culturel et festif, au sein d'une Place de la Mairie « animée » .

Définir un projet de développement de La Diat et aider à trouver un repreneur pour le complexe immobilier du Grand Som: Par ailleurs, nous avons déjà engagé une démarche active d'étude, avec la CAF du Val de Marne et la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, pour développer le site de La Diat et aider à trouver un repreneur pour le complexe immobilier du Grand Som.



Adressage postal: Pour permettre le raccordement des foyers à la fibre optique, il nous faut au préalable avoir mis en place l'adressage postal sur la Commune courant 2020 : noms et numéros de toutes les routes et les rues du village devront avoir ainsi été déterminés. La phase 1 (recherche de noms) de cette opération se termine avec succès. La phase 2, qui impliquera les hameaux dans l'adressage de leurs rues sera lancée en janvier 2019. Elle prendra fin en juillet 2019. Merci à toutes et tous.

Rénover les toilettes publiques du Bourg: Les toilettes publiques du Bourg seront rénovées. Trois entreprises ont été retenues pour rénover complètement les sanitaires sous la salle des fêtes (maçonnerie, plomberie, électricité, peinture), en mars 2019.

Chemin équestre: Une étude sera lancée pour un projet de traçage de chemins équestres en vue de l'adhésion à Isère Cheval Vert, qui participera au développement et à la diversification des activités locales.



Obtenir le classement « station classée » de tourisme: Une fois le classement de l'Office de tourisme intercommunal délivré, nous engagerons la procédure de classement « station classée » de tourisme de notre Commune de Saint Pierre de Chartreuse.



Projets 2019

Donner accès à la culture et accompagner les Associations

Mettre en place un partenariat avec l'école de musique de Saint Laurent du Pont: Nous mettrons en place un partenariat avec l'école de musique de Saint Laurent du Pont, afin de développer les activités musicales sur la Commune et plus globalement sur le territoire.

Animer les relations avec les Associations: La vie associative est le sel de la vie de notre village-station. Les associations sont des réserves infinies d'intelligences individuelles que nous devons constituer en une intelligence collective. Nous souhaitons structurer les relations entre la Commune et les Associations, en vue de porter ensemble notre vision de « village-station ». Le ciment de la vie associative est la réalisation de projets culturels communautaires : nous recenserons les manifestations et organiserons le plan d'évènements communautaires 2019.

Définir une politique culturelle communale: L'année 2019 sera l'occasion de définir, en concertation avec les Chartroussins et les Associations locales, la politique culturelle que l'on souhaite développer et promouvoir à Saint Pierre de Chartreuse. « La culture est la maîtrise des langages en vue de rendre libre les Chartroussins d'exprimer leurs points de vue sur ce à quoi ils participent ». Nous donnerons accès à tous les langages.



Protéger notre environnement

Mettre en conformité le dispositif d'assainissement des eaux usées pour limiter les rejets dans le Guiers Mort: Un diagnostic a été mené avec un cabinet spécialisé pour améliorer l'efficacité de la station d'épuration. Notamment, il s'agira de mieux séparer les eaux pluviales des eaux usées, et ainsi limiter les rejets dans le Guiers Mort.

Améliorer la protection et la conservation de nos rivières par le biais du projet "Rivière sauvage": En s'engageant dans la labellisation « rivière sauvage » du Guiers Mort avec le Parc de Chartreuse et la Fédération de pêche, nous améliorerons la protection et la conservation de nos rivières. Obtenir ce label est un gage de qualité environnementale et d'attrait touristique. Des études de projets dans ce cadre sont en cours : suppression des deux seuils sur le Guiers Mort (Antonins et Laiterie) et enlèvement de la décharge sauvage route de Perquelin.

Des informations plus précises vous seront apportées dans les prochaines Lettres municipales.



Réduire l'utilisation du sel dans les opérations de déneigement: Le déneigement des voiries communales fera l'objet d'un plan précis d'organisation. Dans ce cadre, l'utilisation du sel sera fortement réduite, pour être maintenue uniquement sur les points dangereux.

Former les jeunes à l'environnement (mare et jardin pédagogiques à l'école, ...): Les enfants du village seront sensibilisés au respect de l'environnement. A la demande des enseignantes et de l'équipe périscolaire, une mare pédagogique a déjà été créée dans l'enceinte de l'école, un jardin pédagogique viendra compléter le site. Ils seront le support d'activités scientifiques et expérimentales.



Rénover l'éclairage public: Rénover l'éclairage public en le sécurisant et l'améliorant est un enjeu majeur pour notre équipe municipale. Des ampoules seront changées et de nouveaux luminaires installés tout début 2019 par le SEDI (Syndicat des Energies de l'Isère). La deuxième tranche pour 2019 (prévoyant notamment l'éclairage du parking de l'école) est en cours d'étude.

